



HAL
open science

Les adaptations de l'agriculture familiale en grande hydraulique : quelques enseignements de la plaine du Gharb, Maroc

Mostafa Errahj, Marcel Kuper, Elhassen Abdellaoui, Mohamed Mahdi,
Hassane Kemmoun

► To cite this version:

Mostafa Errahj, Marcel Kuper, Elhassen Abdellaoui, Mohamed Mahdi, Hassane Kemmoun. Les adaptations de l'agriculture familiale en grande hydraulique : quelques enseignements de la plaine du Gharb, Maroc. L'avenir de l'agriculture irriguée en Méditerranée. Nouveaux arrangements institutionnels pour une gestion de la demande en eau, 2006, Cahors, France. cirad-00190924

HAL Id: cirad-00190924

<http://hal.cirad.fr/cirad-00190924>

Submitted on 23 Nov 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les adaptations de l'agriculture familiale en grande hydraulique : quelques enseignements de la plaine du Gharb, Maroc

Mostafa ERRAHJ* Marcel KUPER**, Elhassen ABDELLAOUI*, Mohamed MAHDI¹, Hassane KEMMOUN*

*Ecole nationale d'agriculture de Meknès (ENAM), Maroc

**UMR G-Eau, CIRAD, Montpellier, France

Résumé – Après plus de deux décennies de gestion étatique de la mise en valeur agricole dans les périmètres de la grande hydraulique, les agriculteurs sont de plus en plus sollicités pour se prendre en charge et inventer de nouveaux modes de coordination. Cela semble, *a priori*, ne pas se mettre en place conformément aux espérances des pouvoirs publics et des techniciens. On ne cesse d'invoquer la crise multiforme de la grande hydraulique et on s'engage ici et là dans des choix stratégiques sans se permettre d'examiner en profondeur l'accumulation technique et organisationnelle qui s'est faite et d'appréhender par là même ce transfert de savoirs que les agriculteurs sont en train d'opérer. L'objet de la présente communication est d'illustrer, à travers des expériences individuelles et collectives, dans les périmètres irrigués du Gharb, le « bricolage » continu qu'opèrent les agriculteurs en reconstruisant de nouveaux systèmes de production et de nouveaux modes d'action tout en mobilisant des connaissances et des réseaux acquis sous le règne du modèle de gestion étatique. Nous procéderons d'abord à la description de quelques traits d'une configuration se mettant en place avant de détecter les besoins en accompagnement de ces bricolages individuels et collectifs.

Introduction

La politique d'aménagement et de mise en valeur des grands périmètres irrigués est l'élément le plus stable et le plus structurant de l'agriculture intensive au Maroc. En misant sur la grande hydraulique, le Maroc a relevé le défi de s'engager dans une voie de maîtrise de l'espace, de ses ressources et inévitablement de ses communautés. Ainsi, entre un tiers et un quart de l'investissement public a été alloué à des projets impliquant l'hydraulique à grande échelle, entre la moitié et les deux tiers de ceux-ci visant le secteur agricole (Akesbi et Guerraoui, 1991). Par leur grandeur physique, leur complexité de gestion et surtout leur forte exigence en coordination centralisée, ces aménagements ont réduit les communautés locales à des positions d'usagers de services plutôt que de détenteurs de droits de propriété.

Si ce constat englobe la grande hydraulique au Maroc, il est plus manifeste au sein du périmètre du Gharb, où, semble-t-il, la crise hydraulique est particulièrement prononcée. En témoignent la « passivité » collective, un retour important aux cultures pluviales et l'impasse financière de la structure à charge de ce périmètre. Dans ce sens, Dardouri (1997) qualifie le Gharb de « l'aire où l'acculturation planifiée a été la plus manifeste, la plus poussée et la plus systématisée, aussi bien à l'échelle spatiale... qu'à l'échelle humaine ».

L'adoption du Plan d'ajustement structurel agricole a provoqué une déstabilisation profonde du modèle de mise en valeur agricole, avec un retrait de l'Etat des activités de services à la production et la commercialisation. La remise en route de ce grand schéma de gestion n'est pas encore acquise malgré les tentatives de transfert de gestion aux usagers puis l'appel à l'implication du secteur privé dans la

dynamisation de la filière agroalimentaire (sucre, riz, lait). Dans ce contexte de confusion et d'inertie, le périmètre irrigué du Gharb semble vivre sur l'espoir d'une intervention massive et salvatrice d'une grande puissance : le retour en force de l'Etat ? L'arrivée de grandes entreprises privées ? L'émergence d'organisations professionnelles fortes et dynamiques ?

C'est dans ce contexte et partant de nos observations sur le terrain que nous tenterons, dans la présente communication, de démontrer que cette inertie voile des dynamiques de changement qui méritent d'être caractérisées et accompagnées. Les paysans, conventionnellement qualifiés à tort et hâtivement de fatalistes, prennent leur destin en main et s'engagent dans des réajustements progressifs de leurs modes de production et d'organisation pour faire face à l'incertitude produite par l'onde de choc de l'ajustement structurel. Nous nous proposons de décrire ces dynamiques individuelles et collectives qui souvent ne sont guère perceptibles et dont nous faisons l'hypothèse qu'elle se déroulent dans des structures proches des paysans, par exemple à l'intérieur de la famille élargie ou la communauté, et pas forcément dans les structures officielles mises en place par l'Etat. La question qui nous préoccupe est alors de savoir comment repérer, puis accompagner, ces dynamiques afin de contribuer à l'épanouissement et la pérennité de l'agriculture familiale en grande hydraulique.

Pour cela, nous retracerons les évolutions récentes de l'agriculture en grande hydraulique en vue de mieux situer les choix et pratiques des agriculteurs. Ensuite, nous décrypterons les adaptations techniques puis institutionnelles des paysans pour déboucher, enfin, sur les formes d'appui susceptibles d'accompagner ces dynamiques sociotechniques.

Les éléments et les réflexions apportés dans la présente communication sont le fruit d'une série d'observations faites sur le terrain par une équipe pluridisciplinaire ayant pris part aux activités liées à la thématique « action collective, institutions et modernisation de l'agriculture irriguée » du projet Sirma¹.

Le périmètre du Gharb : de l'euphorie à la crise hydraulique

Le passage à l'irrigation de vastes terres « bour » dans le Gharb a été salubre pour l'économie des ménages agricoles. Les entretiens réalisés avec les techniciens ayant vécu la transition du bour à l'irrigation font référence à la transformation profonde qu'a connue le mode de vie des agriculteurs. Ceux-ci ont pu construire des maisons en dur, acheter des voitures, aller en pèlerinage à la Mecque et pour certains prendre une deuxième épouse.

Cela correspond aux espoirs de Le Coz (1964) à la veille du projet Sebou. Le Gharb allait connaître un « âge social » (après les âges tribal et colonial), consistant en une consolidation de la petite paysannerie à travers la suppression de la dualité du peuplement agricole, un grand effort d'aménagement hydraulique, des réformes du foncier et l'introduction des grandes cultures industrielles.

Un important saut a été réalisé dans les revenus agricoles², notamment par le biais des cultures industrielles, comme le riz, le coton, la betterave et la canne à sucre. Parallèlement, se sont développés des contrats de culture entre les agriculteurs et les usines de transformation qui ont fini par donner à l'administration le plein pouvoir en même temps qu'ils ont accru la dépendance des agriculteurs vis-à-vis de ces nouveaux marchés. Car les producteurs, notamment les petits et les moyens d'entre eux, se sont détournés des marchés traditionnels et ont fait foi en ces nouveaux circuits de commercialisation qui leur assurent garantie et sécurité, développant une attitude où la gestion du risque est quasi absente.

Les aménagements hydro-agricoles s'enchaînent depuis 1972, date de l'équipement et de la mise en eau de la rive gauche du Sebou (1972-1978). Ils ont concerné 33 600 ha et correspondent à la première tranche d'irrigation (PTI). Une seconde tranche (STI) a succédé à la première pour irriguer 50 000 ha de la rive droite du Sebou puis une dernière tranche (TTI) qui a débuté en 1996. La superficie équipée en 2003 est de 113 300 ha, dont 94 600 ha en irrigation gravitaire et 18 700 ha en irrigation par aspersion (AGR, 2004). Cependant, le taux d'irrigation est de 50 % environ actuellement, selon les chiffres de l'ORMVAG. L'irrigation privée, à partir des nappes souterraines ou des oueds, reste très importante, avec 83 000 ha cultivés en 2001.

¹ Economie d'eau dans les systèmes irrigués au Maghreb.

² Akasbi (2006), dans le cadre de sa contribution au rapport « 50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025 », note qu'à l'intérieur des périmètres d'irrigation le gain net de revenu par exploitation se situait, selon la mission d'évaluation de la Banque mondiale pour le plan de développement 1973-1977, entre 3 908 dirhams pour les exploitations de moins de 2 ha et 51 325 dirhams pour celles dépassant les 20 ha.

L'assolement obligatoire, c'est-à-dire le respect d'un plan de cultures préconisé par l'office de mise en valeur, était le pilier de la gestion étatique de la grande hydraulique. C'est par ce biais que l'office de mise en valeur pouvait prélever directement auprès des usines les redevances en eau sur les recettes des cultures sous contrat. Ce mécanisme assurait indéniablement la solvabilité financière des offices de mise en valeur et permettait aux agriculteurs de s'acquitter régulièrement de leurs dettes. Cependant, le désengagement de l'Etat a sonné le glas de ce système. L'une des conséquences de ce désengagement étant justement la libéralisation des assolements.

Le mécanisme de recouvrement des redevances d'eau étant, à sa mise en place, un circuit fermé et infaillible, il a perdu de son efficacité au fil du temps par la conjonction de plusieurs facteurs dont :

- l'incapacité de couper l'eau aux mauvais payeurs dans les secteurs aspersionnels³ ;
- l'octroi par les sucreries de codes (autorisations) de production directement aux agriculteurs sans coordination avec l'ORMVAG, permettant aux mauvais payeurs, détenteurs de plus d'un code, de livrer leurs productions en évitant les règlements à la source des redevances d'eau qui s'accumulent d'une campagne à l'autre.

Par ailleurs, les réductions successives et cumulées des budgets alloués à la maintenance et l'entretien des réseaux d'irrigation et de drainage, qui souffrent d'une dégradation marquée, n'arrangent pas les choses et affectent la bonne marche du service de l'eau. A cela s'ajoute un système de facturation, en particulier en aspersionnel, très approximatif⁴ et fortement contesté par les agriculteurs.

L'ensemble de ces éléments enfonce la structure en charge du périmètre dans une crise financière⁵ qui affaiblit les capacités de réaction et de gestion des agents des ORMVA. Cette situation encourage les agriculteurs à s'engager, selon leurs capacités de financement, leurs réseaux sociaux et aussi leurs positions socioprofessionnelles, dans des choix individuels et collectifs en mesure de les extirper de la faillite quasi programmée.

Quand ces choix s'enchaînent dans une logique prospective et traduisent de fortes capacités d'anticipation, on parle bien de stratégie ; or l'agriculture familiale opère autrement. A coup d'ajustements progressifs et de choix techniques, économiques et institutionnels non préalablement formalisés, les chefs d'exploitation orientent leurs systèmes d'exploitation vers des configurations plus sécurisantes. Paul Pascon disait à ce sujet que « l'agriculture en exploitation familiale comparait la satisfaction de ses besoins avec ses efforts pour les obtenir ». Productivité et revenus sont donc en même temps évalués que « la pénibilité [du travail], le besoin, la satisfaction et pourquoi pas... le bonheur » (Pascon, 1980 a).

Le terme « bricolage » nous semble être le plus à même de décrire ces adaptations, bricoler signifie dans notre esprit « réinventer des choses et les faire autrement que la prescription de son ou ses concepteurs ». On peut également revenir à la définition de Pascon (1980 b) : « faire du nouveau avec des bouts d'ancien ». Qu'il s'agisse du rapport à l'eau de l'Etat⁶, aux marchés ou aux institutions, les agriculteurs n'arrivent pas à décoder et mettre en œuvre fidèlement les orientations et conseils de l'administration : « S'organiser pour gérer l'eau », « se grouper pour mieux commercialiser » ou encore « adopter une gestion technico-économique par culture et par production pour éviter de s'enfoncer dans la dette ».

On constate, par ailleurs, un fossé grandissant entre les conseils prodigués par la structure en charge du périmètre et les choix des agriculteurs. Ce fossé peut être expliqué entre autres par le choix de cultures par les agriculteurs s'écartant des grandes cultures pour lesquelles les techniciens de l'office étaient formés (cultures sucrières, coton...), par le vieillissement du corps de techniciens, la diminution des moyens de travail et une pédagogie de développement qui mérite d'être reconsidérée.

3 L'accès à l'eau est possible à tout agriculteur sur le secteur ; la seule condition est que ses voisins déploient la canalisation pour le connecter à la borne. De ce fait, l'office ne dispose pas de moyen pour acheminer l'eau au bon payeur et en exclure le mauvais.

4 La consommation totale à la station de pompage est répercutée sur l'ensemble des usagers sur la base des consommations mensuelles théoriques de leurs cultures. Cette difficulté d'individualiser la facturation œuvre en faveur d'une surconsommation individuelle qui entraîne une surfacturation collective induisant une incitation encore plus grande au gaspillage, à l'image de la tragédie du commun.

5 La revue des statistiques sur les ressources en eau renouvelables par pays (FAO Aquastat) met en évidence un compte d'exploitation (hors amortissements) du service de l'eau des ORMVA nettement déficitaire. Le déficit global est de 18,53 millions de dollars pour l'ensemble des ORMVA, dont 10,86 millions à l'ORMVA du Gharb.

6 En référence à l'opposition décrite par Paul Pascon (1980) entre l'eau du ciel et l'eau de l'Etat.

Eléments de méthodologie

Le repérage et l'analyse des dynamiques sociotechniques locales ont été faits sur la base d'une relecture transversale de trois recherches spatialement indépendantes⁷ mais construites autour d'une plate-forme méthodologique développée dans le cadre du projet Sirma pour qualifier l'action collective, analyser les transformations territoriales et concevoir des méthodes d'accompagnement de projets collectifs. La collecte des données s'est faite sur la base d'enquêtes par questionnaire auprès d'agriculteurs de quatre zones de la plaine du Gharb. Nous avons également conduit des entretiens semi-directifs avec des leaders de projets collectifs afin de retracer les trajectoires de leurs projets. Le choix des sites et des exploitations est animé par le souci de la prise en compte de la diversité de situations aussi bien en termes de présence ou d'absence d'aménagement hydro-agricole que de statut foncier ou de taille des exploitations. Ainsi, nous avons construit notre échantillon autour des principes suivants :

- l'emplacement par rapport à un gradient de l'intervention de l'Etat qui va des coopératives de la réforme agraire de la STI, où la rigidité de l'aménagement hydro- agricole s'ajoute à la forte implication de l'administration dans la gestion technico-économique, aux exploitations agricoles de la zone côtière autonomes dans leurs choix techniques et surtout disposant de facilités d'accès à la nappe ;
- la présence de projets ou d'initiatives collectifs (coopérative Chahrazade, association Beht pour le développement, coopérative Drader pour la fraise) ;
- l'adoption ou le rejet de la culture de la canne à sucre.

La structure de la population enquêtée se présente, en définitive, comme suit.

- Pour les trajectoires des projets collectifs (Laaraj, 2006) :
l'association Beht au P7 relevant de la première tranche d'irrigation ;
la coopérative Chahrazade de la zone périphérique à l'est du périmètre ;
la coopérative Drader de fraise en zone côtière.
- Pour les analyses des systèmes d'exploitation (Chaoui, 2006 ; Bouzidi, 2006) :
- 122 agriculteurs de la seconde tranche d'irrigation ;
- 28 agriculteurs en zone côtière.

Le traitement de l'information collectée s'est fait moyennant les statistiques descriptives alors que, pour la construction des attitudes, nous avons opté pour l'échelle de Likert qui nous a permis de classer les agriculteurs selon leurs perceptions du travail collectif et de l'ORMVAG (Bouzidi, 2006).

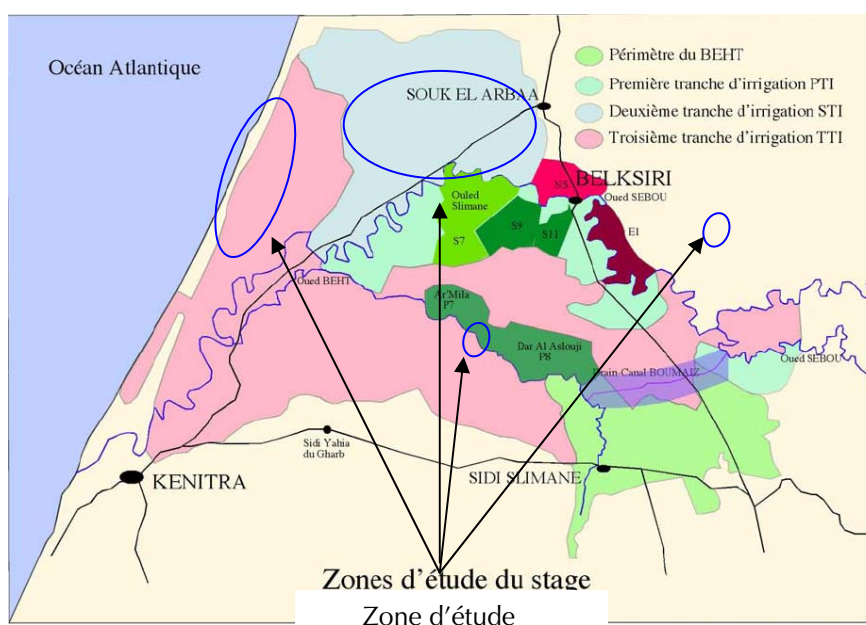


Figure 1. Zone d'étude.

⁷ Travaux de mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome de l'Ecole nationale d'agriculture de Meknès : Bouzidi, 2006 ; Chaoui, 2006 ; Laaraj, 2006.

L'adaptation multiforme et continue des paysans

Le désengagement de l'Etat, la libéralisation des assolements ou encore la privatisation des sucreries sont autant de perturbations que l'administration a voulu amortir en misant sur la responsabilisation de la profession. Il s'agissait des organisations de filière, soit à l'échelle régionale (association des producteurs de plantes sucrières, par exemple), soit à l'échelle locale (coopératives laitières, par exemple), ou des organisations territoriales comme les associations d'usagers de l'eau agricole (AUEA). Or, l'apprentissage de la gestion collective ne se décrète pas et suit inévitablement une acquisition progressive de savoirs et savoir-faire, et exige une révision graduelle des schémas de pensée et des perceptions de soi et des autres. En l'absence de ces accumulations et sous l'emprise de l'endettement et l'appauvrissement, les agriculteurs optent plutôt pour des réajustements de leurs choix et pratiques. Ces réajustements se font vers des productions et des circuits de commercialisation sur lesquels l'ORMVAG n'a plus d'emprise et des pratiques d'irrigation qui limitent la dépendance vis-à-vis de l'eau de l'Etat. Par ailleurs, nombre d'organisations professionnelles sont perçues comme étant en situation d'échec : « l'association de la betterave, ce sont eux qui l'ont créée... elle n'a rien fait pour nous » (témoignage type d'agriculteurs aussi bien dans le Gharb que dans les autres périmètres de la grande hydraulique).

Reconversion des systèmes de production

Deux orientations principales structurent ce mode de réajustement.

Le délaissement des cultures sucrières et le remplacement de la canne à sucre au profit de la betterave sucrière

En partant de l'analyse du rythme de plantation et d'essouchage de la canne à sucre à l'échelle du périmètre irrigué du Gharb, on perçoit facilement la tendance à l'abandon de cette culture. Les agriculteurs ayant renoncé à sa pratique se plaignent essentiellement de sa faible rentabilité et des rapports clientélistes avec les sucreries (période de coupe, tonnage, taux de sucre, facturation...).

La lecture de la figure 2 doit prendre en compte, d'une part, l'extension des superficies aménagées de près de 18 000 ha entre 1991 et 1998 et, d'autre part, le fait que les dernières plantations de canne (faites à partir de 2003) sont le fruit d'une longue négociation avec des agriculteurs endettés qui ont assez de superficie et qui ont accepté de réserver des parcelles « pour la culture otage⁸ » à l'office. Ainsi, l'appréciation que font les agriculteurs de la place de la canne à sucre dans leurs systèmes de production illustre bien que, généralement, ils ne la pratiquent pas par choix mais plutôt par obligation ; seuls 24 % de ceux qui la pratiquent la jugent rentable (figure 3).

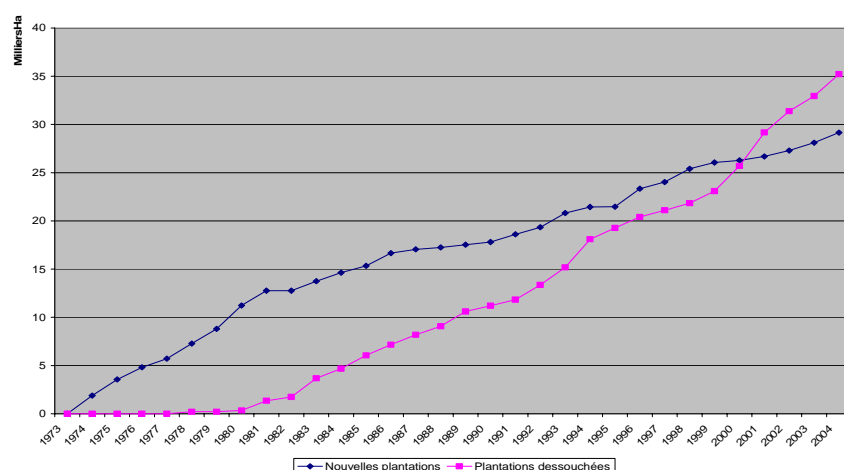


Figure 2. Cumul des superficies plantées et de celles essouchées. Source : ORMVAG, 2006.

8 La notion d'otage communément utilisée par les agents de l'office et de la sucrerie fait référence à l'occupation des parcelles pendant plus de 10 ans ; elle signifierait aussi depuis peu de temps la cession intégrale du revenu de la canne au profit de la sucrerie et l'office. L'agriculteur qui fait ce choix renonce à toute rémunération par cette culture et arrive par ce choix à éponger progressivement ses dettes.

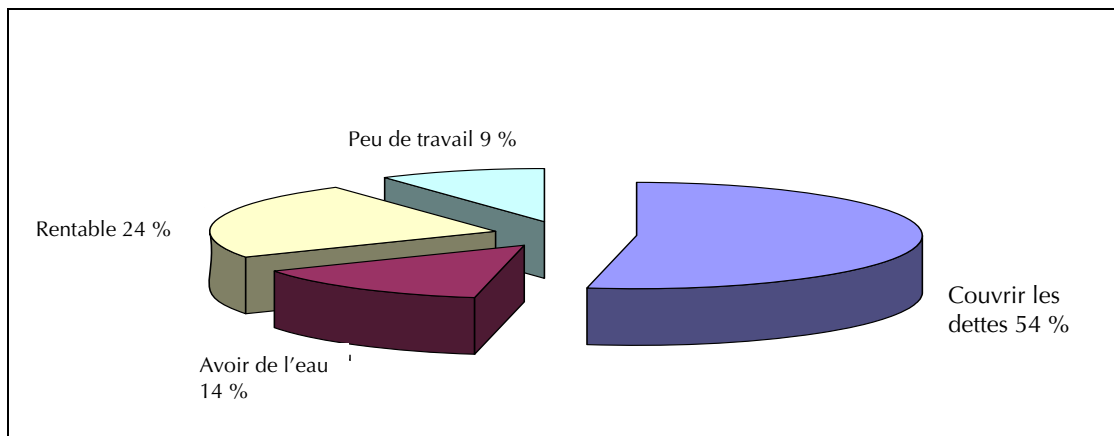


Figure 3. Raisons de la pratique de la canne à sucre. Source : enquêtes STI (Chaoui, 2006).

Pour ce qui est de la betterave à sucre, elle s'intègre mieux dans les systèmes de production des exploitations familiales. En plus de la possibilité qu'elle offre pour accéder à l'eau d'irrigation et aux avances accordées par la sucrerie et qui seront partiellement détournées vers d'autres cultures (maraîchage et fourrage) plus rémunératrices, elle valorise la main-d'œuvre familiale (la canne à sucre étant une culture de « paresseux »). Les feuilles de betterave sont aussi fortement appréciées par les éleveurs et constituent un sous-produit recherché.

L'intensification de l'élevage bovin et la reprise de l'élevage ovin

L'élevage reprend la place historique qu'il a toujours eue parmi la population gharbaoui. Toutefois, cet élevage est beaucoup plus intensif, caractérisé par l'introduction d'un potentiel génétique important, une conduite « moderne » du troupeau (alimentation, santé, hygiène), et des bâtiments en dur. Cependant, les performances des élevages bovins, notamment en termes de production de lait et de viande, restent modestes au vu du potentiel génétique (Sraïri *et al.*, 2003). L'examen de la place actuelle de l'élevage dans les exploitations enquêtées permet de noter que 36 % des agriculteurs déclarent vivre à plus de 50 % des revenus de l'élevage (avec une bonne part de l'élevage ovin) (figure 4). Si les ovins assurent une fonction d'épargne de l'exploitation, l'élevage bovin, en particulier de race, permet de couvrir les dépenses ménagères par la vente du lait.

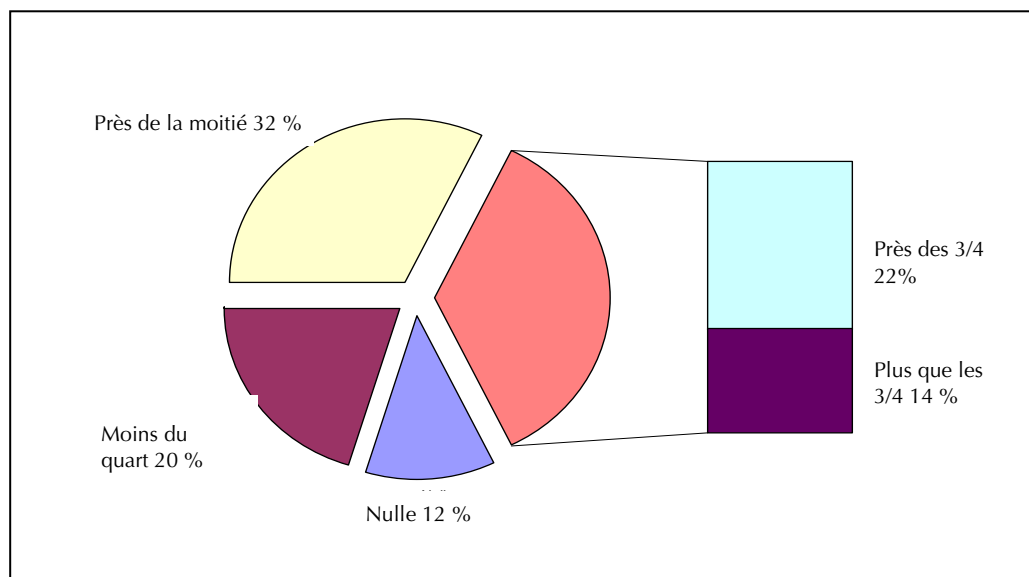


Figure 4. Part de l'élevage dans la formation des revenus des exploitagricoles. Source : enquêtes STI et zone côtière (Bouzidi, 2006).

L'aménagement hydro-agricole de la plaine du Gharb devait induire la diminution de l'importance économique de l'élevage ovin. Cela s'est effectivement opéré avec la venue de l'eau et l'intensification des systèmes de production et surtout la forte rentabilité de la canne à sucre et de la betterave. Les récits de vie des agriculteurs du périmètre invoquent les profonds changements territoriaux et font état d'une réduction importante des ovins à l'intérieur des secteurs aménagés, puis d'une reprise soutenue mais pas généralisée à partir de la libéralisation des assolements. Cette reprise prend beaucoup plus de vigueur avec les difficultés fréquentes et répétées du service de l'eau couplées à l'endettement.

La figure 5 illustre bien la tendance moyenne à la décélération de la réduction de l'élevage ovin avec une légère reprise depuis 2000, cette tendance s'observant aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'aménagement. En termes absolus, on note très bien la réduction des effectifs à l'échelle de notre échantillon ; on est passé de 1 200 têtes juste avant l'aménagement à 600 actuellement. Cependant, si on examine la distribution des exploitations selon ce même phénomène, on note que 17 exploitations agricoles sur 59 ont connu une reprise et une augmentation des effectifs.

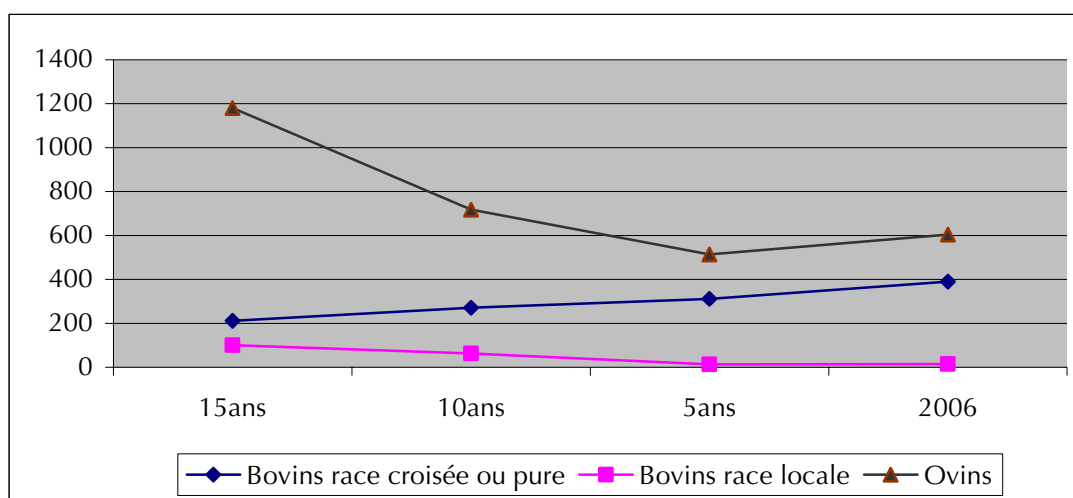


Figure 5. Evolution du cheptel dans la zone aménagée. Source ; enquêtes STI et zone côtière (Bouzidi, 2006).

La même figure permet aussi de noter l'amélioration continue du potentiel génétique des bovins. La race locale cède à un rythme soutenu la place aux races pures ou croisées. Les agriculteurs misent en effet sur une intensification de l'atelier bovin, souvent à la fois pour le lait et pour l'embouche (Sraïri *et al.*, 2003). L'élevage extensif tend ainsi à disparaître.

D'autres stratégies peuvent être identifiées sur le périmètre, elles mettent en jeu d'autres éléments des systèmes de production : intensification par le maraîchage (artichaut, melon, fraise, tomate industrielle...) ou mise en place de cultures pérennes telles que les agrumes ou les rosacées.

Autonomie vis-à-vis de l'eau de l'office

La recherche d'autonomie vis-à-vis du service de l'eau se décline en deux orientations de choix : recourir à des ressources en eau alternatives (nappes, pompage sur les cours d'eau, drains ou canal de transfert ; Kemmoun *et al.*, 2004) ou se passer de l'irrigation et opter pour un système de culture extensif. Par rapport à la première option, nous avons recensé plus de 60 puits ou forages sur un échantillon de 250 exploitations agricoles. La plus forte concentration du pompage privé est, certes, observée en dehors de l'aménagement mais cela ne doit pas masquer l'existence d'une vingtaine de puits sur la centaine d'exploitations desservies par le réseau de l'office.

Dans la STI, où la pluviosité annuelle est beaucoup plus favorable⁹, les agriculteurs déclarent préférer orienter leurs systèmes de production vers des spéculations pluviales : 40 % des enquêtés opteraient pour les céréales et le tournesol.

⁹ Soit 600 mm en bonne année et à titre indicatif ; il a fallu une seule irrigation en 2005/2006 pour avoir une bonne campagne agricole !

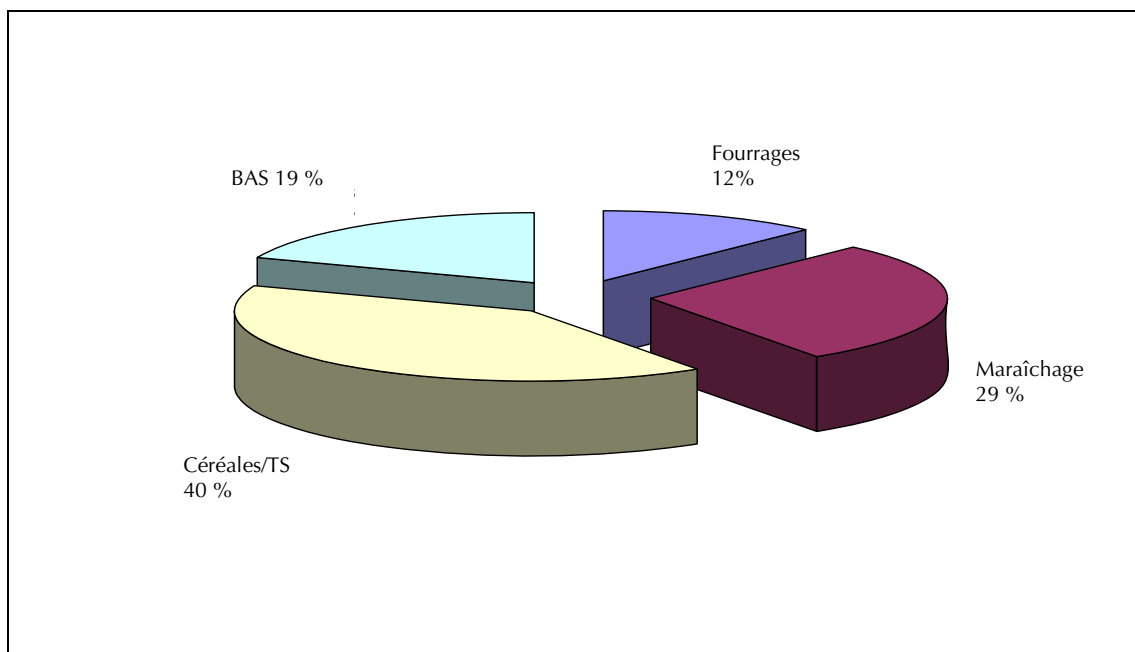


Figure 6. Préférence des agriculteurs quant aux orientations de leurs systèmes de production. Source : enquêtes STI (Chaoui, 2006).

Des actions collectives sur des bases communautaires ou familiales

L'ORMVAG, à l'instar des autres offices régionaux de mise en valeur agricole, a relayé la politique nationale visant à stimuler l'organisation professionnelle agricole. Une multitude de coopératives et d'associations ont été créées autour de différentes filières (lait, artichaut, maïs, riz, plantes sucrières...) et sur différents espaces (AUEA, réforme agraire, plates-formes de commercialisation...). Des efforts de formation et de *sensibilisation* ont été déployés pour rehausser les prédispositions paysannes à l'organisation et améliorer leur savoir-faire en gestion collective. Cependant, force est de constater que ces organisations sont peu actives dans la zone (ICRA, 2001 ; ENA-CNEARC, 2004). Si certaines coopératives ou associations continuent à exister grâce à un dispositif de soutien ou de gestion directe par l'administration, d'autres se sont effritées à leur état naissant ; leur évocation (dans les rapports officiels) est plus d'ordre virtuel que relevant d'une réalité physique. Le contrôle et la mainmise de l'Etat sur ces structures semblent entraver leur efficacité et leur durabilité.

Cette succession d'effondrements de structures collectives « *top-down* » a engendré le développement de perceptions négatives vis-à-vis du travail collectif. Ce constat est plus explicite à l'intérieur de l'aménagement hydro-agricole (tableau I) où la forte présence de l'Etat a été à l'origine d'une confusion entre les domaines d'action des organisations professionnelles et ceux de l'administration. Les agriculteurs, en se détournant de l'action collective, exprimeraient une crainte de manipulation et de récupération par les plus puissants (individus ou institutions).

On observe que 87 % des agriculteurs enquêtés dans la zone aménagée se montrent résolument méfiants vis-à-vis de tout travail collectif prescrit par l'Etat, souvent sur la base de critères hasardeux rassemblant des gens de tout bord et d'une manière hâtive. Néanmoins, on assiste à l'émergence, certes timide mais vigoureuse, de certaines associations ou coopératives où le lien de sang et de parenté constitue le facteur de sécurisation et de mobilisation. L'examen des trois cas qui suivent montre comment des initiatives locales se réapproprient des structures fortement encouragées par l'administration, et comment les leaders de ces mouvements mobilisent des connaissances et des réseaux acquis dans le contexte du fort interventionnisme de l'Etat.

Tableau I. Test de dépendance entre l'attitude¹⁰ vis-à-vis du travail collectif et l'aménagement hydro-agricole. Source : Bouzidi, 2006.

| | Attitude positive | | Attitude conflictuelle | | Attitude négative | |
|---------------|-------------------|-----------|------------------------|-----|-------------------|-----------|
| | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % |
| Zone aménagée | 8 | 40 | 10 | 48 | 34 | 87 |
| Zone côtière | 12 | 60 | 11 | 52 | 5 | 13 |
| Total | 20 | 100 | 21 | 100 | 39 | 100 |

Khi2 = 16,761 ; ddl = 2 ; signification = 0,001.

Coopérative Drader

Dans les années 1990, la culture de la fraise commençait à prendre de l'ampleur dans la zone côtière du Gharb et du Loukkos, suite à l'installation d'industriels espagnols. Ceux-ci passaient commande à des agriculteurs locaux pour la production de fraise, tout en maîtrisant toute la chaîne en amont (notamment l'approvisionnement en plants) et en aval (commercialisation). En 1997, un groupe de sept agriculteurs a voulu « échapper à cette domination des Espagnols et faire une coopérative » de production et de commercialisation de la fraise (Kemoun *et al.*, 2006). Petit à petit, la coopérative a commencé à vendre elle-même ses productions vers l'étranger, malgré de nombreuses difficultés d'ordre financier, technique et organisationnel. Elle a pris sa vraie dimension avec la mise en place d'une station de conditionnement et un investissement de plusieurs millions de dirhams. La décision de construire cette station s'est imposée suite à des visites de clients étrangers, jugeant la station de conditionnement étatique, que louait la coopérative, en dessous des normes internationales.

La technicité (conduite des cultures, irrigation par goutte-à-goutte, fertigation) s'est introduite progressivement sur les exploitations des adhérents, au début surtout sous l'impulsion des expériences espagnoles dans la zone. La coopérative a également appris à exporter ses produits, en domptant les difficultés administratives et financières (douane, caution bancaire, logistique). Ces apprentissages graduels expliquent la réussite de la coopérative ces dernières années pour se conformer aux normes internationales : instaurer la traçabilité sur l'ensemble des parcelles des adhérents, et obtenir les certificats européens (Eurepgap) et américains. Aujourd'hui, la coopérative livre presque à toute l'Europe. Des fraises surgelées sont actuellement exportées aux Etats-Unis, provenant de parcelles bien distinctes en raison de normes différentes entre l'Europe et les Etats-Unis.

Coopérative Chahrazade

Créée en 2002, la coopérative « Chahrazad pour la production animale et végétale » est un projet collectif construit autour du foncier et qui regroupe un effectif très important d'agriculteurs collectivistes (684 personnes), appartenant à deux douars voisins (Ouled Hammad et Ouled Hamdan) régis par deux « jmaâ ».

Ces agriculteurs ont été dépossédés, pendant le Protectorat, de leurs terres par un colon français. Celui-ci a pu transformer le terrain collectif en une exploitation moderne irriguée par les eaux du Sebou tout en versant une modeste rente à la jmaâ et en assurant l'emploi agricole aux paysans au sein du domaine agrumicole. Lequel domaine, une fois récupéré par l'Etat indépendant, a été plusieurs fois loué à des particuliers via le ministère de l'intérieur. Et ce n'est qu'en 2002, après de fortes revendications collectives, que les agriculteurs ont pu pousser le ministère de tutelle à résilier le contrat de location qui a toujours été nettement en défaveur des propriétaires. Ceux-ci ont opté pour la forme coopérative. De ce fait, ils ont décidé de ne pas faire de lots individuels et de continuer à exploiter le patrimoine de plantations de façon collective. L'option d'une mise en valeur en cogestion a déjà été documentée par Paul Pascon en 1966 pour trois coopératives sur d'anciens domaines coloniaux dans la région du Haouz (Bouderbala *et al.*, 1974). Le recours à la création de la coopérative réduit à la fois les heurts incessants des agriculteurs avec l'Etat qui prône son désengagement progressif, essentiellement par la promotion de l'organisation professionnelle, et permet aux agriculteurs concernés de récupérer la terre de leurs ancêtres et de la gérer à

¹⁰ Attitude construite sur la base d'une échelle de Likert (Bouzidi, 2006).

leur façon. Désormais, ils constituent une vraie force de négociation aussi bien sur le plan de la valorisation du patrimoine collectif récupéré que sur celui de la commercialisation des productions.

L'avènement de la coopérative ne constitue nullement une alternative à l'institution communautaire « jmaâ », ni non plus une structure parallèle ou marginale. Elle s'est, tout au contraire, appuyée sur les liens sociaux en place et a mobilisé des individus ayant des profils avantageux : crédibilité, compétence, ouverture sur des réseaux externes à la zone, facilité de mobilisation de fonds. Les entretiens effectués auprès des membres du conseil d'administration mettent en évidence la forte implication des individus dans le projet collectif et surtout la forte discipline collective animée plus par des règles informelles que par les clauses du règlement intérieur.

Nous citerons, à titre d'exemple, une décision collective importante mais pas du tout conforme aux statuts des coopératives. Il s'agit de la désignation de l'épouse de l'ex-président disparu tragiquement dans un accident. En demandant à l'épouse d'assurer la succession, la jmaâ exprime sa reconnaissance au défunt, maintient la cohésion du conseil d'administration et perpétue la disponibilité du capital financier et social que mobilisait le président pour le projet. Au vu de la loi et des procédures, cette coopérative est dans l'illégalité absolue, elle peut être qualifiée de non fonctionnelle par les administrations de tutelle, alors que dans les faits elle réalise des marges nettes par famille qui dépassent toutes les espérances d'avant 2002. Tandis que l'ancien locataire vendait la production du domaine à 1 200 000 dirhams, la coopérative a réussi, dès la première année, à vendre les oranges pour 2 millions de dirhams. En 2006, les ventes ont culminé à 6 millions de dirhams. Plus encore, la coopérative envisage de s'engager dans la récupération d'une deuxième ferme, puis d'acheter des terres pour planter des agrumes. La coopérative projette également de redynamiser la coopérative laitière de la zone, qui est perçue comme peu performante. Des projets sociaux (santé, éducation) sont également prévus par la coopérative. On constate que la confiance acquise par les adhérents et leurs responsables dans le démarrage et l'épanouissement de la coopérative d'agrumes libère des énergies pour d'autres projets de développement local.

Association Beht pour le développement

L'association « Beht pour le développement global » a émergé au douar Ouled Sultane localisé sur le secteur P7 relevant de la première tranche d'irrigation (PTI) aménagée dans le cadre du projet Sebou entre 1972 et 1979. Il s'agit d'une association fondée en juin 2005 par sept jeunes agriculteurs ayant de forts liens de parenté, face à un double défi.

- Une histoire d'approvisionnement en eau mouvementée : ce secteur d'irrigation est desservi par une station de pompage située à l'aval du périmètre du Beht, contrairement aux autres secteurs de la PTI alimentés par l'eau abondante de l'Oued Sebou (Errahj *et al.*, 2005). A partir de 1990, les sécheresses successives ont pesé sur les systèmes de production de plus en plus dépendants de l'eau d'irrigation. A la même période, la sucrerie décida de n'attribuer des quotas de production qu'aux agriculteurs disposant de garanties d'irrigation. L'élevage laitier constitua, ainsi, une alternative intéressante pour les agriculteurs du douar.
- Une histoire des coopératives laitières riche en rebondissements. L'ORMVAG a encouragé l'installation de coopératives laitières en tant que projets collectifs pour promouvoir le développement agricole depuis 1974. Créées de façon massive, récupérées par des notables locaux, elles ont été réduites en majorité à des coquilles vides. Toute une série d'événements ont suivi : scissions dans les coopératives mères, émergence d'énormes problèmes de gestion, faillite de certaines coopératives et création de nouvelles. Aujourd'hui, une grande partie du lait de la zone est vendue à des intermédiaires privés, qui paient les éleveurs à des prix très inférieurs à ceux pratiqués par les industriels ou coopératives de transformation dans la région.

Ces jeunes agriculteurs ont fait des études et des séjours en dehors du douar et de la région. De retour au « bled », ils souhaitent améliorer le niveau de vie de la population, d'où l'objectif de l'association, à savoir « le développement global » : « nous voulons faire quelque chose pour ce douar pour aider la population » ou même « aider les habitants de ce douar à échapper à la domination de quelques-uns » (Laaraj, 2006).

Le lait étant la base financière souhaitée pour l'association, le groupe a commencé à se mobiliser sur tous les fronts possibles pour la recherche de l'appui matériel nécessaire au démarrage de ce projet. De multiples contacts ont été pris avec l'ORMVAG, les autorités, ainsi que les unités de transformation de

lait. Le contexte politique local étant compliqué, ces jeunes ont été confrontés à pas mal de blocages et jusqu'à aujourd'hui leur projet n'a pas pu démarrer. Parallèlement, l'association a proposé plusieurs projets (Laaraj, 2006) dans le cadre de l'INDH (Initiative nationale de développement humain) liés au projet de lait (achat d'une ensileuse, importation de génisses), mais aussi des projets complémentaires (projet d'engraissement des bovins, projet d'élevage apicole, projet d'élevage cunicole pour les femmes). Ce dernier projet commence à se mettre en place avec la mise à disposition par l'ORMVAG d'un local pour cette activité.

Laaraj (2006) conclut que l'association regroupe une quarantaine d'agriculteurs très motivés et ambitieux. Cependant, le groupe manque de moyens matériels et de réseaux institutionnels malgré son niveau d'instruction élevé. Il est très demandeur en appui et en accompagnement pour concrétiser son projet, réaliser les objectifs préétablis et élargir par la suite son cercle d'adhésion.

Quels enseignements pour l'accompagnement des adaptations de l'agriculture familiale ?

Les réajustements et adaptations décrits dans cette communication ne sont pas exclusifs. Ce qui veut dire qu'un agriculteur peut recourir à une, deux ou plusieurs adaptations de façon concomitante ou successive. C'est une sorte de recherche incessante du système de production le plus performant et le plus rentable et du mode d'action le plus souple et le plus sécurisant. Ce bricolage témoigne de l'existence d'une forte volonté des agriculteurs de prendre en charge leur destin. Cette volonté biaise les logiques techniciennes et bureaucratiques qui, face à l'incapacité de modeler la réalité selon leurs schémas cognitifs, rejettent la responsabilité sur un certain « fatalisme » et « traditionalisme¹¹ » des paysans. Les initiatives individuelles et collectives sont désormais une réalité qui interpelle tous les acteurs du développement rural. Les quelques cas que nous avons observés sur différents périmètres de la grande hydraulique¹² nous invitent à reconsidérer nos grilles de lecture et surtout à repenser nos démarches de développement. Cette nécessité est de plus en plus d'actualité dans un contexte marqué par la redéfinition des rôles de l'Etat, les libéralisations économique et politique couplées aux défis de la mondialisation et accords de libre-échange. Ce contexte ne milite-t-il pas en faveur d'une agriculture performante ? N'appelle-t-il pas à la libération des potentiels technique et organisationnel de nos agriculteurs ? Ne suppose-t-il pas l'activation de synergies entre partenaires du développement agricole ?

A toutes ces questions, la réponse ne peut être qu'affirmative, mais le défi qui s'impose est celui de donner plus de vigueur aux bricolages locaux et de les transformer en véritable stratégie susceptible de soustraire l'agriculture familiale de l'exclusion et la marginalisation et de lui redonner toute son importance socio-économique. Cela ne peut être fait qu'à partir du moment où il y a :

- une prise de conscience du potentiel de développement dont regorgent les territoires locaux ;
- une recherche continue des initiatives individuelles et surtout collectives de dépassement des difficultés ;
- un accompagnement des processus d'adaptation en vue de les faire évoluer en véritables projets de développement local.

Si le premier point est plus l'expression d'un repositionnement idéologique, les deuxième et troisième points supposent l'acquisition de nouvelles capacités pédagogiques et la redéfinition des missions et rôles du technicien. Il n'est plus réaliste de continuer à travailler selon les paradigmes de transfert des technologies et de diffusion des innovations ; le technicien est désormais amené à remplir plutôt des fonctions d'aide méthodologique (selon l'expression de Darré, 2006) en assurant l'accompagnement des projets individuels et collectifs. Son intervention, d'une part, facilitera l'expression des énergies locales et le renforcement des capacités technico-économiques et organisationnelles des agriculteurs et, d'autre part, épaulera les individus et les groupes dans leurs démarches et procédures. Ainsi, on recense, schématiquement, trois sphères de capacités à renforcer chez les organisations paysannes (Rondot et Collion, 2002) :

- des capacités techniques liées à la maîtrise technico-économique de l'objet de l'organisation (lait, fraise, eau...) ;

¹¹ Jacque Berque faisait, assez tôt, référence aux préjugés techniciens qui constituaient un blocage de taille dans la recherche de vraies solutions aux difficultés du monde paysan.

¹² Dont quelques-unes documentées sous forme de support vidéo (Kemoun *et al.*, 2006).

- des capacités stratégiques liées à la gestion de l'organisation et à la communication ;
- des capacités financières se rapportant au drainage et à la mobilisation de fonds.

Toute démarche d'accompagnement sera vide de sens si elle ne vient pas valoriser les femmes et les hommes qui se dressent contre les défaites programmées, le relâchement et le fatalisme. « On a besoin d'un soutien *moral* de la part de l'Etat », nous déclare un membre fondateur de la coopérative Drader de la fraise, Cette réclamation d'un soutien moral n'est-elle pas, en fait, une demande de reconnaissance ? Une envie d'affirmation comme groupe professionnel que l'administration a tendance à vouloir maintenir éternellement dans une position d'usager de service ou de cible pour des programmes de vulgarisation ?

Les rapports pédagogiques ont, certes, nettement évolué ; le technicien se positionne, individuellement, de moins en moins comme l'unique détenteur de savoir. Or, ce repositionnement ne se traduit pas explicitement dans les choix et orientations de l'administration. On continue à diagnostiquer, analyser, formuler des solutions pour ensuite « sensibiliser » les agriculteurs à les mettre en œuvre. Des solutions qui, dans la majorité des cas, ont toute la force de la cohérence technique et de l'efficacité économique mais sont dépourvues d'acceptabilité ou de compatibilité socioculturelle. Cette faiblesse explique, dans une large mesure, les échecs cumulés de projets collectifs, et la méfiance qu'a développée la population rurale vis-à-vis des recommandations qui lui sont faites.

Références bibliographiques

ADMINISTRATION DU GENIE RURAL (AGR), 2004. Economie d'eau d'irrigation au Maroc. Actes du séminaire « La modernisation de l'agriculture irriguée dans les pays du Maghreb », 19-23 avril 2004, Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, Ecole nationale d'agriculture de Meknès, Rabat, Maroc.

AKESBI N., GUERRAOU D., 1991. Enjeux agricoles : évaluation de l'expérience marocaine. Casablanca, Editions Le Fennec, 150 p.

AKESBI N., 2006. Evolution et perspectives de l'agriculture marocaine.
<http://www.rdh50.ma/fr/pdf/contributions/GT3-3.pdf>

BEKKARI L., 1992. Savoir paysan et développement. Mémoire de troisième cycle de l'ENA, Meknès.

BOUDERBALA N., Chraïbi M., Pascon P., 1974. La question agraire au Maroc. Bulletin économique et social du Maroc, série Documents, n° 133-134.

BOUZIDI Z., 2006. Analyse des transformations territoriales et qualification de l'action collective dans le périmètre du Gharb. Mémoire de troisième cycle de l'ENA, Meknès, 137 p. + annexes.

CHAOUI Y., 2006. Analyse de l'évolution de la filière de la canne à sucre : facteurs de blocage et voies d'amélioration (cas de la STI du périmètre irrigué du Gharb). Mémoire de troisième cycle de l'ENA, Meknès, 156 p. + annexes.

DARDOURI M., 1997. Agriculteurs et techniciens face aux aménagements hydro-agricoles, contribution à l'étude socio-anthropologique d'un conflit de rationalités : les groupements d'attributaires de la réforme agraire et l'office du Gharb-Maroc (1960-1995). Thèse de doctorat en sociologie de l'université de Tours.

DARRE J.-P., 2006. La recherche coactive de solutions entre agents de développement et agriculteurs. Paris, GRET, coll. Etudes et travaux, 104 p. + annexes.

ERRAHJ M., KEMMOUN H., KUPER M., CARON P., 2005. L'action collective entre le rationalisme économique et les motivations psychosociales. Actes du deuxième séminaire Wademed « Instruments économiques et modernisation des périmètres irrigués dans les pays de la Méditerranée », novembre 2005, Sousse, Tunisie, www.wademed.net.

FAO Aquastat. Système d'information de la FAO sur l'eau et l'agriculture.

FERRAND P., 2005. Diagnostic des formes d'organisation ou d'action collective liées à la gestion de l'eau, du foncier, et des circuits de commercialisation dans la plaine du Gharb. Rapport général sur le déroulement du stage collectif d'élèves ingénieurs du CNEARC (Montpellier, France) et de l'ENA (Meknès, Maroc), Arrondissement de développement agricole de Mechra Belksiri, Périmètre irrigué du Gharb, Maroc, 65 p. + annexes.

ICRA, 2001 Périmètre irrigué du Gharb au Maroc : quelles actions de recherche et de développement pour une amélioration raisonnée du niveau d'intensification ?

KEMMOUN H., KUPER M., MAHDI M., ERRAHJ M., 2004. L'appropriation des ouvrages hydrauliques. Des initiatives individuelles à l'action collective. *In* : Coordinations hydrauliques et justices sociales. Richard-Ferroudji A., Caron P., Jamin J.-Y., Ruf T. (éd.). Actes du quatrième séminaire PCSI, novembre 2004. Montpellier, CIRAD, cédérom.

KEMMOUN H., KUPER M., ERRAHJ M., 2006. Sur le chemin de la fraise. Document audiovisuel. Coproduction ENA Meknès/CIRAD.

LAARAJ M., 2006. Analyse des processus d'émergence, de fonctionnement et d'appui et accompagnement de deux projets de développement agricole sur la plaine du Gharb. Mémoire de troisième cycle pour l'obtention du diplôme d'ingénieur d'Etat en agronomie, Ecole nationale d'agriculture de Meknès, 136 p. + annexes.

LE COZ J., 1964. Le Rharb, fellahs et colons. Etude de géographie régionale. Thèse d'Etat. Rabat, Imframar (impr.), 2 vol., 1 005 p.

PASCON P., 1974. Une tentative de cogestion coopérative à Ain Jdida (Haouz de Marrakech). *In* : La question agraire au Maroc. Bouderbala N., Chraïbi M., Pascon P. Bulletin économique et social du Maroc, série Documents, n° 133-134 : 339-386.

PASCON P., 1980 a. Considérations préliminaires sur l'économie des exploitations agricoles familiales. *In* : Etudes rurales. Idées et enquêtes sur la campagne marocaine. Société marocaine des éditeurs réunis, p. 157-178.

PASCON P., 1980 b. Le technicien entre les bavures et le bricolage. *In* : Etudes rurales. Idées et enquêtes sur la campagne marocaine. Société marocaine des éditeurs réunis, p. 3-12.

RONDOT P., COLLION M.E., 2001. Organisations paysannes : leur contribution au renforcement des capacités rurales et à la réduction de la pauvreté. Compte rendu des travaux, Washington, DC, 28-30 juin 1999. Washington, DC, Banque mondiale, Département développement rural.

SRAÏRI M.T., LEBLOND J.-M., BOURBOUZE A., 2003. Production laitière et/ou production de viande : diversité des stratégies des éleveurs de bovins dans le périmètre irrigué du Gharb au Maroc. *Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux*, 56 (3-4) : 177-186.